Chamonix-Sud
Conseil de l'Union de syndicats des copropriétaires de Chamonix-Sud
(6 tranches, 10 copropriétés, 20 bâtiments)

Compte rendu de la visite avec la mairie, 8 avril 2022

Le 8 avril 2022, nous avons invité à Chamonix-Sud, Patrick Devouassoux (conseiller municipal délégué aux travaux) et Patrice Vagnet (directeur adjoint des infrastructures et des services techniques de la mairie). Nous avons fait le tour de Chamonix-Sud en précisant sur place nos souhaits de participation de la mairie à la rénovation de notre ensemble immobilier.

Étaient présents :

- Patrick Devouassoux (au début), Patrice Vagnet
- François Grégoire, Julien Saubin, Cédric Undritz
- Audrey Berthier

Rédaction : François Grégoire, le 8 avril 2022

Poursuite de la rénovation des voies de circulation autour de Chamonix-Sud

→ avenue de Courmayeur

En introduction, Patrice Vagnet nous informe de la prochaine rénovation de l'avenue de Courmayeur, en particulier devant le Chamois Blanc.
Le projet consiste à supprimer la contre-allée, les cinq arbres, l'éclairage et les places de stationnement, puis de créer un quai de déchargement de la gare d'autobus dans le sens carrefour du Betty → carrefour du Cry, un cheminement piéton devant le Chamois Blanc sur toute la longueur juste au droit de la limite de propriété (ligne en granite au bas des marches de l'escalier), et entre les deux, une zone arborée (qui sera plantée en 2023).
Ces travaux devraient être réalisés avant l'été 2022. Sur l'emplacement de la zone arborée, seront placés des lampadaires doubles : un premier éclairage à six mètres de hauteur, directif pour éclairer la voie de circulation et ne pas éclairer le bâtiment, et un second plus bas pour éclairer la voie piéton. On pourra alors supprimer nos vieux lampadaires « à boules » situés sur les pelouses de notre parcelle. De même, on pourra supprimer tous les rochers sur les pelouses puisque les véhicules ne pourront plus accéder à ces pelouses.

Hors réunion :

- *nous attendons les plans de cette rénovation pour discuter avec la mairie de l'accès (dépose-minute notamment) au Chamois Blanc ainsi que de l'évolution du terrain (pelouses actuellement, de forme arrondie) des deux côtés ;*
- *nous devons rechercher le plan de bornage devant l'entrée entre Grépon et Jonquille (allée des Grands-Mulets) de façon à étudier qui doit faire quoi dans la rénovation de l'enrobé du trottoir de l'avenue de Courmayeur.*

Action de la mairie : nous transmettre le plan de réaménagement (+ rappel : le plan de bornage en pdf).
Action de l'Union : étudier le plan de réaménagement et en discuter avec la mairie (à faire avec TR4).

→ parking du Grépon

P. Vagnet nous informe de l'évolution des travaux de rénovation du parking du Grépon (rebaptisé « parking Centre-ville ») : éclairage toute la nuit de la partie « hors avalanches », réfection de

l'enrobé, passage sous la route Blanche mieux matérialisé et éclairé, création de 12 places pour voitures électriques dont 2 avec recharge rapide, abri fermé pour les vélos avec recharge électrique, etc.

→ promenade Marie-Paradis
La partie de la chaussée devant le parking d'Entrèves va être totalement réaménagée de façon à assurer une continuité du trottoir. Cela ne concerne pas directement notre voirie mais on pourrait profiter de ces travaux pour revoir l'aménagement de la partie de la chaussée située devant le bâtiment La Rivière. De même, des modifications pourraient être apportées pour que le déneigement sur le trottoir devant le Grépon puisse être correctement assuré par la mairie.

Action de l'Union : transmettre à la mairie nos souhaits de réaménagement (à faire avec TR6).

→ rue du Lyret
Le cheminement piéton devant la Tranche 1 va être prochainement bordé par des potelets métalliques et bornes granite (en forme de pyramide) comme un peu partout dans le quartier, de façon à éviter le stationnement de véhicules sur ce cheminement piéton.
Action de l'Union : suivre ces travaux.

La mairie pourrait installer des arceaux vélos sur notre emprise devant le passage du bâtiment F.
Action de l'Union : faire une demande argumentée au service Voirie de la mairie.

→ entrée de la via d'Aoste et trottoir
Plusieurs idées ont été émises pour améliorer l'entrée de la via d'Aoste de façon à éviter le stationnement sauvage, tout en garantissant la circulation du camion de livraison du SPAR le matin.
Compte tenu de la réfection à venir des trottoirs, notamment le long de Pôle Emploi, une rangée de potelets métalliques et bornes granite pourrait être posée par la mairie.
Action de l'Union : faire une demande argumentée au service Voirie de la mairie.

La mairie pourrait installer des arceaux vélos sur notre trottoir qui borde le magasin de vélos CHX.
Action de l'Union : faire une demande argumentée au service Voirie de la mairie.

Autres sujets

→ Allée Marcel-Burnet
Nous sommes convenus que l'enrobé que la mairie doit faire poser sur l'espace libéré par les moloks, sera posé lors de la fermeture de l'allée Marcel-Burnet.
Action de l'Union : informer le service Voirie de la mairie, de la période de fermeture de l'allée.

→ Installation de moloks via d'Aoste
Nous avons de nouveau évoqué l'installation de moloks en haut de la via d'Aoste, dans notre espace en pente, non utilisé aujourd'hui, à droite lorsque l'on vient de l'avenue de l'Aiguille-du Midi.
Il conviendrait que soit construit un mur de soutènement. L'installation de ces moloks pourrait permettre à la copropriété TR1/ABCDE (158 appartements) de faire enfin le tri sélectif et de fermer ses locaux poubelles.
Action de l'Union : faire une demande argumentée à la « régie Chamonix Propreté » de la communauté de communes (et copie au service Voirie de la mairie), en précisant clairement le lieu d'installation des moloks et le fait que cela pourrait permettre l'amélioration de la gestion des déchets de 158 appartements.

→ Installation de toilettes publiques
Nous avons de nouveau évoqué l'installation de toilettes publiques automatiques du même type que celles que la commune met en place actuellement[1]. La seule contrainte est de disposer d'électricité, d'une arrivée d'eau et d'une évacuation des eaux usées.
Plusieurs emplacements ont été envisagés, nous devons en discuter au sein du conseil de l'Union.
La mairie semble favorable mais un budget devra être voté à cet effet, donc pas avant 2023.
Action de l'Union : en discuter, puis faire une demande argumentée au service Voirie de la mairie.

[1] Voir cette page https://www.francioli.fr/fr/actualites/francioli-installe-des-toilettes-publiques-chamonix
et cette autre page https://chamonix.fr/actualites/1421-les-nouvelles-toilettes-publiques-des-praz-sont-desormais-fonctionnelles.html